

GALERIE PELLAT DE VILLEDON



Cartel Louis XIV d'après un modèle d'André-Charles Boulle

cm

Cartel et sa console, placage d'écaille, bronze doré (vernis or), filets de laiton, d'après un modèle d'André-Charles Boulle

Epoque Louis XIV, vers 1710

H. 127 x L. 42 x P. 15 cm

Cartel à caisse droite, cintrée en partie supérieure et sommée d'un dôme coiffé d'une lampe à l'Antique de bronze doré. La caisse ne partie inférieure s'achève géométriquement. L'ensemble est plaqué d'écaille de tortue teintée en rouge sombre, enrichi de filets de laiton, de baguettes de bronze à ornements en frise, de chutes de paquets de laurier autour du cadre, d'un bouquet au-dessus, d'une groupe sur la vitre et de pieds carrés.

La console de ce cartel est traitement en harmonie, avec des feuilles d'acanthé dans les angles, un macaron sur la face. Elle est terminée par un fruit.

Le modèle est attribuable au célèbre André-Charles Boulle qui le publie en 1707 avec la collaboration de Mariette. On y reconnaît également la lampe à l'Antique publiée par Boulle.

Le mouvement est d'Antoine Gaudron. Né en 1640 et mort en 1714 à Paris. Vers 1660-65, il est reçu maître à Saint-Germain-des-Prés, puis à Paris le 5 juin 1675. Il est marchand orfèvre puis Marchand orfèvre de la reine d'Angleterre à Londres. Il s'associe à ses fils, Antoine II et Pierre, dans le commerce

d'objets d'art Place Dauphine à La Perle en 1698, et sur la même place à La Renommée en 1709. D'après son fils Pierre, il aurait créé une pendule à équation en 1688, la première de la sorte. L'atelier d'Antoine Ier Gaudron signe ses œuvres « GAUDRON à Paris » des années 1660 jusqu'en 1728, puis celui de ses fils reprend cette signature.